

DEC132674DR04

Décision portant cessation de fonctions de M. Louis MOTTET, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité CNRS / Université Paris-Sud n° UMR8079 intitulée Écologie, systématique et évolution

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 121561DR04 du 1^{er} juin 2012 portant nomination de M. Louis MOTTET aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Louis MOTTET, dans l'unité du CNRS / Université Paris-Sud n° UMR8079, à compter du 7 mai 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 septembre 2013

Le directeur de l'unité
Paul LEADLEY

Pour le CNRS,

Pour l'Université Paris-Sud,

La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Le président
Jacques BITTOUN